



Titre : Santé mentale et santé cardiovasculaire, une relation à ne pas négliger

Date de mise en ligne : 18 mars 2014

Date d'expiration : 18 avril 2014

**Objectifs** : À la fin de cette activité, le participant sera en mesure de :

- 1) Reconnaître l'impact des troubles anxieux et de la dépression majeure sur l'évolution de la maladie cardiovasculaire
- 2) Reconnaître la comorbidité cardiovasculaire élevée en présence de trouble anxio-dépressifs et son impact sur la santé mentale
- 3) Reconnaître l'importance clinique du dépistage précoce des troubles anxio-dépressifs et de leur prise en charge adéquate
- 4) Reconnaître l'importance des liens à promouvoir et maintenir entre équipes de cardiologues et psychiatres

**Auditoire cible**

Cardiologues, chirurgiens cardiaques, anesthésiologistes, internistes, résidents et autres professionnels de la santé oeuvrant dans le domaine cardiovasculaire

**Conférenciers**

Dr Marie-Claude Côté, MD

Psychiatre

Institut de Cardiologie de Montréal

Dr Mark Liszkowski, MD

Cardiologue

Institut de Cardiologie de Montréal

**Conflits d'intérêt**

Dr Marie-Claude Côté : Comité Aviseur 2013 : Lilly 2012-2013, Lundbeck 2012-2013

Conférencière : Lundbeck, Lilly Valeant 2011-2012-2013

Dr Mark Liszkowski : Consultant : Bayer 2013, Thoratec 2012-2013, Servier 2012

**Accréditation**

Le vice-décanat au développement continu des compétences professionnelles de la faculté de médecine de l'Université de Montréal est pleinement agréé par l'Association des facultés de médecine du Canada (AFMC) et par le Collège des médecins du Québec (CMQ).

Le vice-décanat au développement continu des compétences professionnelles reconnaît, à la présente activité, 1 heure accréditée de catégorie 1 pour l'omnipraticien (médecin de famille) présent.

Pour le médecin spécialiste, le vice-décanat reconnaît 1 crédit de la section 1 par heure de participation pour un total de 1 crédit pour l'activité globale conformément au programme du maintien du certificat du Collège Royal des médecins et chirurgiens du Canada (CRMCC).

La Faculté des sciences infirmières de l'Université de Montréal reconnaît à l'infirmière participante jusqu'à 1 heure de formation accréditée.

Pour tout autre professionnel participant, ce programme donne une attestation de participation de 1 heure.

Les participants doivent réclamer un nombre d'heures conforme à leur participation.

**Temps estimé pour compléter l'activité : 60 minutes**